Décision 22-DCC-205 du 03 novembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Boulangerie Louise par le groupe InVivo

Posted on: 03 novembre 2022 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Résumé

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe InVivo
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Boulangerie Louise

Lire

Le texte intégral
128.06 Ko